

*Le service régional de formation Ecole Nationale de la Magistrature, cours d'appels d'Aix en Provence et Bastia, en partenariat avec l'école des avocats et l'association **Résonances**,
Propose une journée de formation continue ouverte aux magistrats, greffiers,
avocats et médiateurs familiaux sur le thème :*

La médiation familiale dans le cadre judiciaire *A la croisée du public et du privé...Une contre culture ?*

lundi 30 mai 2011 de 9h30 à 16h30

Tribunal de Grande Instance de Marseille
Bibliothèque
6 Rue Joseph Autran – 6^{ème} arrondissement

Avec

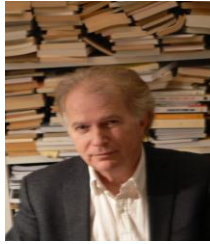


Lorraine FILION - Médiatrice familiale au Québec agréée depuis 1981

Détentrice d'une maîtrise en service social de l'Université de Montréal, et chef du Service d'expertise psychosociale et de médiation à la famille du Centre jeunesse de Montréal auprès de la Cour Supérieure.

Elle a œuvré, depuis plus de trente années, au développement de la médiation familiale au Québec et participe à de nombreux programmes de formation tant en Europe qu'au plan international. Son travail pour développer et favoriser l'articulation de la médiation avec tous les acteurs professionnels concernés lui a valu de recevoir le prix de la Justice du Québec en 1999.

Depuis 2003 elle est Présidente fondatrice de l'AIFI (Association Internationale des Intervenants Francophones auprès des Familles Séparées). Elle est auteure de nombreux articles sur la médiation familiale, la coparentalité, la garde partagée, les compétences des familles séparées, la place de l'enfant dans les conflits parentaux et, notamment du livre : « *Les parents se séparent, Pour mieux vivre la crise et aider son enfant* » co-écrit avec Richard Cloutier et Harry Timmermans.



Marc JUSTON - Juge aux affaires familiales
Président du tribunal de grande instance de Tarascon

Magistrat depuis 34 ans, il a exercé toutes les fonctions qu'un magistrat du siège peut remplir ; et ce dans sept juridictions différentes. Depuis 1994, il préside le Tribunal de Grande Instance de Tarascon. En plus des fonctions d'administration et de gestion de la juridiction, il a repris l'emploi de Juge aux affaires familiales.

Partant notamment du constat dramatique pour les enfants des conséquences de la séparation des couples il essaie dans sa juridiction, en partenariat avec les avocats et les médiateurs familiaux, de faire en sorte que les couples se séparent en bonne intelligence, notamment par le développement de la Médiation Familiale. L'expérience du TGI de Tarascon démontre que l'esprit généré par la médiation familiale permet d'aboutir à l'apaisement des procédures de divorce, entraînant de facto, un recours accru aux procédures consensuelles, une recherche d'accords par les avocats et une simplification des procédures familiales. Parallèlement à son travail de magistrat sur le terrain, il participe à de nombreux colloques et a écrit de nombreux articles sur la médiation familiale judiciaire dont « Articulation du temps de la justice et de la médiation familiale : quel tempo ? » Gazette du Palais janvier 2011



Maitre Olivier GIRAUD – Avocat au Barreau de Marseille

Avocat au Barreau de Marseille, il est inscrit comme avocat généraliste depuis 1988. Il exerce aujourd'hui avec deux collaborateurs à plein temps. Il s'était rapidement engagé auprès des instances judiciaires et ordinaires pour participer à la création du CAD (Centre de l'Accès au Droit), devenu depuis la loi de 1991 CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit). Plus spécifiquement, il a participé à la mise en place d'une Association de Médiation, dès 1990, l'ASMAJ (Association de Soutien à la Médiation et aux antennes Juridiques.)

Il estime que les MARC (modes alternatifs de règlement des conflits) sont essentiels dans l'approche des contentieux dont ceux de la séparation et de la crise familiale, d'autant plus que la volonté politique est à la déjudiciarisation de ces litiges.

Pour lui, la conciliation, entre médiation et intervention du juge, peut se dérouler dans de bonnes conditions si les « sphères » de chacun sont claires, bien encadrés et respectés, avec une déontologie précise et une compétence reconnue.

PROGRAMME de la JOURNEE

MATIN

9h : accueil

9h30 : allocutions d'ouverture

Chantal Baron, coordinatrice régionale ENM

François Pion, Président du TGI de Marseille

10h : interventions conférentielles

La médiation familiale, son cadre juridique, ses spécificités dans le contexte judiciaire.

Marc Juston - JAF , président du TGI de Tarascon

Lorraine Filion - médiatrice familiale à Montréal

Me Olivier Giraud - avocat au barreau de Marseille

11h30 : échange avec la salle

.....*Pause 12h à 13h30.....Déjeuner libre.....*.....

APRES-MIDI

13h30-16h30 : Tables rondes interactives à partir d'expériences sur le terrain (Aix, Marseille, Montréal, Tarascon)

Animation : Catherine Gasseau - médiatrice familiale, juriste, directrice de l'association Résonances

√ L'importance des rôles et places de chacun (magistrat, avocat, médiateur, greffier) pour un partenariat efficace

√ Les écrits dans le processus de médiation familiale pour homologation devant le JAF

√ Les modalités de l'injonction à rencontrer un médiateur familial pour une information et ses effets

√ La double convocation

INSCRIPTIONS

Cette journée inscrite dans le cadre de la formation continue des magistrats, est également ouverte aux agents administratifs des greffes, aux avocats et aux médiateurs familiaux.

RENSEIGNEMENTS/CONTACT :

Pour les magistrats : Chantal Baron, magistrate détachée, coordinatrice régionale de formation ENM, chantal.baron@justice.fr

Pour les avocats : Alexandra Verdot, Ecole des Avocats du Sud-Est contact-fc@eda-sudest.fr

Pour les agents administratifs des greffes : Nathalie Barzellino natahlie.barzellino@justice.fr

Pour les médiateurs familiaux auprès de l'association *Résonances*, Ghylaine Comba Responsable Formation resonances13@orange.fr 04-42-67-14-17/06-70-66-95-10

